

L'AESH syndicaliste

Académie de Bordeaux



FÉDÉRATION NATIONALE DE L'ENSEIGNEMENT, DE LA CULTURE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
FORCE OUVRIERE
- SECTION ACADEMIQUE DE BORDEAUX -

Spécial « ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2022 »

**Les ministres passent ...
mais les revendications demeurent :**

- ☛ Création d'un statut de la Fonction Publique
- ☛ 100% du SMIC dès 24 heures d'accompagnement
 - ☛ Abandon des PIAL !
- ☛ Formation professionnelle et qualifiante sur le temps de classe
- ☛ Même Indemnité REP / REP + que les autres personnels
- ☛ Indemnité informatique comme les enseignants (...)



**AESH,
vous êtes concernées !**



FO s'adresse aux AESH de l'Académie de Bordeaux

Bonjour à toutes et à tous !

Chères et chers collègues,

Dans moins d'un mois, du 1^{er} décembre au 8 décembre très exactement, comme tous les fonctionnaires et agents contractuels de la Fonction Publique des 3 versants (*F.P. d'Etat - F.P. Territoriale et F.P. Hospitalière*), vous allez être appelés à élire vos représentants syndicaux pour les différentes instances, nationale (*Ministère de l'Education Nationale*) et locales (*Académie de Bordeaux*)

En ce qui vous concerne, cela sera pour ces trois instances : le **Comité Social d'Administration Ministériel (CSAM)**, le **Comité Social d'Administration de Proximité (CSA-Académie de Bordeaux)** et la **Commission Consultative Paritaire – CCP-** des contractuels Surveillants (AEd) et Accompagnants (AESH) qui siège au Rectorat de Bordeaux.

Ces instances sont essentielles pour la défense de vos revendications, notamment la CCP (*Lire p.4*) ... (suite et fin p.2)



Réunion infos syndicales FO AESH – Octobre 2022



Manifestation nationale AESH – Paris, 19 Octobre 2021

comme il est essentiel qu'elles y soient défendues par un syndicat libre, indépendant et déterminé face à l'Administration, qui ne lâche rien, dossier par dossier, qu'il soit collectif ou individuel.

Ce syndicat vous l'avez à portée de vote (en 3 clics sur internet), celui pour **FORCE OUVRIERE**, pour être plus précis pour la **FNEC FP-FO** (Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle).

Si certains se rappellent au bon souvenir des AESH tous les 4 ans, lors de chaque élection, avant de les « lâcher » à nouveau jusqu'aux prochains scrutins, ce n'est pas le cas de la **FNEC FP-FO** qui vous présente ci-dessous et en page 3 un bilan non exhaustif de ses différentes actions et démarches académiques. **Depuis 2020, un responsable expérimenté de la FNEC FP-FO Académie de Bordeaux est chargé uniquement du suivi des dossiers des AESH des 5 départements.**

Ceci a permis que vous, les AESH, puissiez bénéficier d'un « expert syndical » qui puisse répondre au plus vite à toutes vos sollicitations diverses et variées.

Ce militant **FO** « Spécialisé AESH » est devenu depuis l'interlocuteur privilégié et reconnu de l'Administration, notamment le Rectorat de

Bordeaux. C'est un avantage indéniable en termes d'efficacité et de réactivité pour la défense de vos droits.

FO n'a de cesse de défendre, d'aider, de conseiller, d'informer les AESH, de rompre leur isolement et de les réunir régulièrement.

Pour donner plus d'ampleur à cette activité de défense de vos droits, pour donner encore plus de poids aux représentants syndicaux **FO**, tant au nouveau national pour le CSA que dans l'Académie de Bordeaux pour le CSA de proximité et la

CCP, pour que leurs voix aient encore plus de portée face à une Administration souvent sourde aux revendications, nous vous appelons à voter et à faire voter vos collègues **FNEC FP-FO**, à élire vos représentants **FO**.

**Voter FORCE OUVRIERE,
c'est voter pour vos droits,
sa seule loi.**



FO toujours en première ligne pour défendre vos revendications

Ci-après, une liste non exhaustive de toutes les actions et démarches de FO pour défendre vos droits, vos conditions salariales et de travail.

Il ne s'agit ici que des initiatives académiques; ne sont pas citées celles décidées par les différents départements de l'Académie

24/11/2019 : lettre de FO à la Rectrice de Bordeaux concernant la prise en compte des contrats-aidés pour le calcul de l'ancienneté en vue de la « CDisation » du contrat.

25/11/2019 : lettre de FO à la Rectrice de Bordeaux sur les 2 jours, dits « de fractionnement » (2 jours de congés supplémentaires).

20/04/2020 : lettre de FO au DRRH de l'Académie au sujet des entretiens professionnels dans le cadre du confinement et de la généralisation des PIALs à la rentrée 2020.

27/04/2020 : audience en visio avec la Rectrice à la demande de FO : le syndicat demande l'annulation de l'entretien professionnel vu le confinement subi et le renouvellement d'office de tous les contrats. Il demande également la protection maximale des AESH pour leur retour en classe (Entre autres, des

masque FFP2).

23/05/2020 : lettre de FO au DRRH de l'Académie relative au versement du SFT.

27/05/2020: audience en visio avec le DRRH de l'Académie de Bordeaux à la demande de **FO**.

23/06/2020 : lettre de FO à la Rectrice de Bordeaux pour lui demander que la Commission Consultative Paritaire AEd et AESH soit consultée pour tous les cas de non-renouvellement de CDD d'AESH et de non- « CDisation » de CCD d'AESH, suite à une évaluation professionnelle négative.

02/10/2020 : à la demande de FO, audience avec la Rectrice durant laquelle est abordée la question de l'application dans l'Académie de Bordeaux de la grille indiciaire qui n'est pas conforme aux textes réglementaires. (...)

(Suite p. 3)

01/11/2020 : lettre de **FO** à la Rectrice concernant le versement pour les AESH de l'Indemnité Compensatrice de la Hausse de la CSG - ICCSG-

16/11/2020 : audience auprès du DRRH à la demande de **FO** pour négocier un nouvel avancement des AESH dans la grille indiciaire en conformité avec les textes ministériels .

15/01/2020 : Groupe de travail avec les autres syndicats pour une nouvelle grille d'avancement et le reclassement des AESH dans cette nouvelle grille selon leur ancienneté.

23/01/2021 : lettre de **FO** à la Rectrice suite à sa décision contraire à l'engagement du DRRH lors du G.T. du 15/01 de corrélérer finalement l'avancement des AESH avec l'entretien professionnel.

04/03/2021 : lettre de **FO** au DRRH du Rectorat concernant le versement de l'Indemnité Compensatrice de la Hausse de la CSG et du reclassement avec rattrapage financier.

26/03/2021 : nouvelle lettre de **FO** au DRRH du Rectorat relative au reclassement des AESH dans la nouvelle grille indiciaire actée par le CTA du 19/01/2021.

01/04/2021 : lettre de **FO** à la Rectrice concernant le confinement : obligation ou non pour les AESH de venir dans leur établissement.

08/04/2021 : grève nationale des AESH à l'appel de la majorité des syndicats, dont **FO** (sauf l'UNSA-Education et SGEN-CFDT).

03/06/2021 : nouvelle grève nationale des AESH à l'appel des mêmes syndicats que pour celle du 8 avril .

08/06/2021 : **FO** demande audience auprès de la Rectrice.

30/06/2021 : **FO** participe à la première convention des AESH à l'appel des AESH de Haute-Loire.

21/07/2021 : audience avec le DRRH du Rectorat à la demande de **FO**. Bilan de l'année écoulée et points à régler pour la rentrée prochaine.

15/09/2021 : **FO** participe à la deuxième convention nationale AESH qui décide de préparer une manifestation nationale des AESH, à Paris, au Ministère, là où tout se décide. **FO** y répond très favorablement.

19/09/2021 : courriel de **FO** au DRRH du Rectorat au sujet du tableau « emploi du temps » à remplir par les AESH ... Il est abandonné depuis.

19/10/2021 : troisième grève nationale des AESH.

Avec l'aide de **FO**, notamment financière, des AESH de nombreux départements ont pu monter à Paris (*Gironde et Landes pour notre académie*).

21/10/2021 : **FO** intervient auprès du DRRH du Rectorat pour contester le formulaire que les AESH grévistes devraient signer. Cette exigence est retirée par l'Administration.

24/10/2021 : **FO** écrit aux 5 IA-DASEN de l'Académie pour le reclassement des AESH dans la nouvelle grille indiciaire.

10/11/2021 : **FO** participe à la quatrième convention nationale AESH.

20/11/2021 : **FO** écrit au S.G du Rectorat suite au Groupe

de travail du 17/11/21 pour une autre répartition entre temps d'accompagnement et temps « activités connexes ».

27/01/2022 : les AESH sont appelés à la grève interprofessionnelle à l'appel de la plupart des syndicats, dont **FO** (sauf UNSA-Education et SGEN-CFDT).

04/02/2021 : lettre de **FO** à la Rectrice relative aux masques FFP2 et à la prestation sociale repas de 1,38€.

08/02/2022 : **FO** écrit aux 5 DASEN de l'Académie et au Lycée Montesquieu au sujet de la nouvelle augmentation indiciaire, de la participation de 15€ pour la mutuelle et de la prime « Inflation » Macron de 100€.

12/03/2022 : lettre de **FO** à la Rectrice relative au cumul d'activité et à la répartition entre temps d'accompagnement et temps pour les activités connexes.

18/03/2022 : lancement d'une campagne de signatures sur la pétition nationale **FO/FCPE** : « Continuons à faire entendre la voix des AESH pour gagner ! ».

24/05/2022 : lettre de **FO** à la Rectrice au sujet des AESH considérés comme « démissionnaires » suite à un refus de renouvellement de CDD ou de « CDIisation », des frais de déplacement pour les AESH-Référents et des PIALS (premier bilan de la généralisation)

15/07/2022 : audience avec le DRRH du Rectorat à la demande de **FO**.

21/07/2022 : suite à l'audience du 15/07, lettre de **FO** au DRRH pour les questions non abordées faute de temps.

01/08/2022 : lettre de **FO** à la Rectrice au sujet des 2 jours de fractionnement hors temps scolaire.

05/08/2022 : **FO** adresse une lettre à chacun des 5 IA-DASEN de l'Académie, accompagnée d'un questionnaire précis relatif à la situation des AESH et de l'Accompagnement dans leur département respectif.

28/09/2022 : lancement par **FO** d'une campagne de signatures sur une pétition académique pour les deux « jours de fractionnement » hors congés scolaires (2 jours de congés supplémentaires)

A cela, il convient d'ajouter toutes les interventions de **FO** pour des dossiers individuels d'AESH : changements de département dans l'Académie, erreurs de paie, oublis par l'Administration de versement d'indemnité, du SFT, demandes de protection fonctionnelle ...

FO un syndicat de terrain au service des AESH

N'oublions pas non plus les dizaines de réunions d'inFORMations syndicales spécifiquement en direction des AESH organisées par la **FNEC FP-FO** dans toute l'Académie, ainsi que les nombreux stages **FO** d'une journée.



LA CCP*, c'est quoi ?

Quelle est sa composition ? Quelles sont ses prérogatives ?

* *Commission Consultative Paritaire des personnels contractuels de l'Éducation Nationale*

Comme AESH, en plus du vote pour le Comité Social d'Administration Ministériel – CSAM - et pour le Comité Social d'Administration de Proximité (deux instances qui regroupent tous les personnels de l'E.N.), vous allez voter également pour une instance académique (Rectorat de Bordeaux) qui vous est plus spécifique : la **CCP 2**, c'est-à-dire celle qui concerne les personnels contractuels exerçant des fonctions de surveillance et d'accompagnement des élèves, soit les **Assistants d'Éducation, les AEd et les AESH** (la CCP 1 concerne les personnels enseignants contractuels et la CCP 3 les personnels contractuels administratifs, techniciens, de santé et services sociaux...)

Cette commission est **PARITAIRE**, c'est-à-dire composée pour moitié de représentants de l'Administration et pour moitié de représentants des personnels (les syndicats).

Les CCP, à quoi elles servent ? Ce que dit le Ministère

Circulaire ministérielle du 05/06/2019 relative au cadre d'emploi des AESH

(...) **2.8 Commissions consultatives paritaires**

Les AESH relèvent des commissions consultatives paritaires (CCP) académiques compétentes à l'égard des agents non titulaires exerçant des fonctions de surveillance et d'accompagnement des élèves.

Les compétences de ces CCP sont prévues par le décret du 17 janvier 1986, ainsi que par l'arrêté du 27 juin 2011.

En application de l'article 19 de cet arrêté, les CCP sont obligatoirement consultées sur les décisions individuelles relatives aux licenciements intervenant

postérieurement à la période d'essai et aux sanctions disciplinaires autres que l'avertissement et le blâme.

Elles peuvent en outre être consultées sur toute question d'ordre individuel relative à la situation professionnelle des personnels relevant de leur compétence (elles peuvent notamment intervenir dans le cadre de la procédure de révision du compte-rendu de l'entretien professionnel).

Par ailleurs, les CCP pourront recevoir communication du bilan des décisions relatives aux passages en CDI, ainsi que de toute information relative à la mise en œuvre du dispositif des AESH.



3 votes FO à effectuer sur le site internet dédié
= 3 clics pour voter FO au CSAM, au CSA de proximité et à la CCP

POUR QUE LA CCP JOUE PLEINEMENT SON ROLE, VOTEZ et FAITES VOTER FNEC FP-FO

Force est de constater que trop souvent l'Administration se cantonne à des convocations de la CCP avec comme unique point à l'ordre du jour des décisions à arrêter concernant des sanctions, voire des licenciements. Pour **FO** il n'y a pas que cela.

FO se fera entendre pour que toutes les autres questions inscrites dans les prérogatives de la CCP, qui sont beaucoup plus larges que ce que ne voudrait le Rectorat, puissent être débattues. Par exemple, le bilan de la généralisation des PIALS dans l'Académie, les moyens mis œuvre pour les AESH-Référents, la moyenne du nombre d'élèves accompagnés par AESH dans l'Académie,, dans chacun des 5 départements, par PIAL de chaque département, la question des frais de déplacement pour les AESH ...

La FNEC FP-FO, « le porte-voix » des revendications des AESH.